

Commission de Quartier

3.2

Sept-Deniers

6 décembre 2021

à 18h

Espace Job
105, route de Blagnac

Compte-rendu

Élu présent : M.Olivier ARSAC, Maire du quartier 3.2.

Services présents :

- Chargé de mission auprès du DGS délégué aux Grands projets (Mairie de Toulouse) ;
- Directeur technique 3ème ligne de métro à Tisséo Ingénierie ;
- Adjoint au Directeur de la 3ème ligne de métro à Tisséo Collectivités ;
- Responsable médiation à Tisséo Ingénierie ;
- Ingénieure de la Direction Mobilités Gestion Réseaux (MGR, Toulouse Métropole) ;
- Chargé de secteur 3 (Nord) à la Direction de l'Action Territoriale (DAT, Mairie de Toulouse) ;
- Référente de quartier 3.2 à la Direction de l'action Territoriale (DAT, Mairie de Toulouse).

M. Olivier ARSAC, Maire de quartier 3.2, souhaite la bienvenue aux participants de cette première Commission de quartier du mandat et en profite pour indiquer que cette nouvelle formule a permis de proposer 3 Sous-Commissions de quartier sur le 3.2 correspondantes aux 3 quartiers sociologiques du quartier 3.2 : une à Lalande, une à Ginestous et une au Sept-Deniers. Il rappelle le principe de la Commission de quartier qui est semblable à une réunion publique d'information, à la différence du Bureau de quartier qui regroupe les associations de quartier et des représentants de la société civile. Il présente les services présents, les remercie de leur présence et énumère l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- I. Point d'étape projet « Cité des Rugbys » ;**
- II. Présentation générale des travaux pour la station de métro des Sept-Deniers (3ème ligne de métro) ;**
- III. Point d'étape : mise en œuvre des nouveaux dispositifs de participation citoyenne ;**
- IV. Questions diverses**

Nota bene : ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé en séance et figurant en annexe du présent compte-rendu.

I. Point d'étape projet « Cité des Rugbys »

M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) laisse la parole aux services pour exposer le projet de Cité des rugbys. L'initiation de ce projet partenarial date d'un an et demi environ. En partenariat avec le Stade Toulousain, les 3 exécutifs du Conseil régional d'Occitanie, du Conseil départemental de Haute-Garonne et de la Mairie de Toulouse ont souhaité créer lancer ce projet de Cité des rugbys visant à créer plusieurs d'équipements publics (notamment un musée) et privés, dont le périmètre de mutualisation est en cours de construction, au bénéfice du quartier des Sept-Deniers ainsi qu'au développement du Stade Toulousain. Une réflexion est actuellement menée sur ce projet, intégrant à la fois des investissements publics et privés. Les espaces concernés à court et moyen

termes par cette réflexion sont au niveau du barnum actuel du Stade Toulousain ainsi que l'espace parking proche du terrain Covivio.

Le besoin essentiel identifié par le Stade Toulousain est en priorité de nouvelles tribunes avec des réceptifs qu'il pourrait utiliser non seulement les jours de matchs mais également en format salons hors période de matchs, pour des séminaires par exemple. Les réflexions actuellement menées intègrent ce besoin mais ne sont pas encore abouties sur le montage financier du projet. Le reste du bâtiment actuellement dédié à la brasserie servirait de musée avec jeux interactifs et une ouverture vers les rugbys du monde. Le service du Développement de la Région a travaillé sur cela mais cela n'a pas trouvé son modèle économique. Le bâtiment pourrait également être équipé de salles utilisables par le quartier.

Par ailleurs, se pose également une autre problématique importante : la présence d'une ligne haute tension électrique qu'il serait nécessaire soit d'enterrer soit de surélever mais, au-delà du coût financier très important (5 millions d'euros pour l'option d'un enterrement de la ligne) d'un tel investissement, les délais de réalisation (minimum entre 5 et 6 ans) sont très longs.

Enfin, il est aussi envisagé de créer un city stade « rugby » soit devant le stade soit sur la base de loisirs des Ponts jumeaux, c'est actuellement à l'étude pour juger de l'opportunité. L'idéal serait de le réaliser avant la Coupe du monde de rugby 2023. Pour rappel, la fan zone de la Coupe du monde ne sera pas sur le quartier des Sept-Deniers mais à la prairie des filtres. Les 3 collectivités réfléchissent à la répartition des coûts sur la partie publique mais, à ce stade, il n'y a pas encore d'esquisse ni de plan.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande où seront reportées les places de stationnement si vous construisez sur le parking actuel ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : plusieurs pistes de réflexions sont actuellement à l'étude sur la création de parking silo en périphérie du projet pour reconstituer les places perdues. Sur le parc des Sept-Deniers pour rappel, un engagement de campagne a été pris : il devra conserver son usage premier de poumon vert. Avec l'arrivée de la future station de métro de la 3ème ligne de métro, le nombre de voitures en lien avec l'activité du stade Toulousain (les jours de matchs) diminuera. A mi-mandat, il conviendra d'aménager qu'une partie du parking et attendre l'arrivée du métro pour le vider des voitures.

- Une habitante du quartier des Sept-Deniers demande à quel moment les habitants seront concertés sur ce projet ? Si les lignes hautes tensions devaient être surélevées, est-ce que ce serait sur l'existant ?

Réponse des services : la concertation interviendra évidemment quand le projet sera plus mature et que des arbitrages politiques auront été validés par les 3 collectivités territoriales (Région, Département, Mairie de Toulouse), notamment sur le volet financier. Cette concertation portera sur les réalisations possibles et également sur les impacts dans le quartier. Concernant la ligne haute tension, dans l'hypothèse d'une surélévation, elle se ferait sur le périmètre de la ligne existante. Les exécutifs des 3 collectivités souhaitent un avancement significatif du projet d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2022. Il faut souhaiter qu'il n'y ait pas de retard supplémentaire.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers fait remarquer les problématiques importantes de stationnement les jours de matchs du Stade Toulousain, particulièrement difficiles à vivre pour les riverains.

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : de nombreux témoignages d'habitants du quartier ont été exprimés auprès de M. ARSAC qui vont dans ce sens. Comme évoqué précédemment, la création d'une station de métro devrait permettre à long terme (2028) de réduire l'usage de la voiture pour les supporters souhaitant se rendre aux matchs. Pour essayer d'améliorer la situation, une réunion technique sera très prochainement organisée (début d'année 2022) avec le Stade Toulousain et la Police Municipale.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande si les terrains de Covivio (Ex-Enedis) seront englobés dans le projet ?

Réponse des services : en l'état actuel des négociations entre les différents exécutifs des 3 collectivités territoriales, il est impossible de dire si ces terrains seront intégrés dans le projet. Dans l'hypothèse d'un projet plus réduit, les terrains de Covivio ne seraient pas exploités.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande s'il est prévu de réaliser une jonction vélo entre la rue des Troènes et le Canal Latéral ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : rappelle que les mobilités douces, dont l'amélioration et la sécurisation des aménagements cyclables, sont la priorité du mandat en matière d'investissements et en particulier sur le quartier des Sept-Deniers. Sur le point précis du raccordement, notamment cyclable, du quartier des Sept-Deniers au Canal Latéral, des échanges sont en cours avec Voies navigables de France (VNF) pour étudier l'hypothèse d'une passerelle permanente, qui puisse garantir aussi le passage des péniches des particuliers mais aussi de logistique de proximité.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande si l'arrivée d'une station de métro de la future 3ème ligne est prévue pour bénéficier aux habitants du quartier ou pour le Stade Toulousain ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : répond que c'est pour satisfaire évidemment aux 2 objectifs. Comme évoqué précédemment, la proximité à terme (2028) de la station de métro au stade Ernest Wallon permettra un report modal important pour les supporters du Stade Toulousain, réduisant de facto les problématiques de congestion du quartier les jours de match, qui représente une demande récurrente des habitants du quartier.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers souligne la problématique du stationnement dans le quartier, notamment dans l'enquête publique du métro il avait été préconisé un P+R de 100 places. Par ailleurs, il fait part de l'existence de près de 2.000 places à proximité du Stade Toulousain qui sont vides en dehors des jours de matchs et demande quel sera le devenir de ces parkings à long terme ? Selon lui, il faudrait éduquer davantage les usagers à utiliser d'autres modes de déplacements que la voiture.

Un représentant des Amis du Stade Toulousain présent dans la salle remercie la Mairie de

Toulouse et M. Olivier ARSAC pour ce point d'actualité du projet de la Cité des Rugbys. Il indique que le Stade Toulousain est parfaitement conscient des problématiques de stationnement dans le quartier les jours de match. Depuis quelques temps déjà, le Stade Toulousain a mis en place et pris en charge financièrement tout un dispositif de sécurisation, en lien avec la Mairie de Toulouse, visant à réduire les nuisances à court et moyen termes. Néanmoins, la meilleure solution à long terme pour réduire la part modale de la voiture sera l'arrivée de la prochaine station de métro.

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : rappelle que le sujet du stationnement, notamment le P+R ainsi que les circulations dans le quartier font l'objet d'une étude de mobilités en lien avec l'arrivée de la 3ème ligne de métro, qui solutionnera en grande partie le report modal vers les transports en commun structurants.

II. Présentation générale des travaux pour la station de métro des Sept-Deniers (3ème ligne de métro)

Cf. diaporama de présentation en annexe.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande si l'emprise a évolué depuis le projet initial ? Par ailleurs, il demande quel est le ratio entre les espaces minéralisés et végétalisés ? Enfin, est-ce que le Linéo 1 sera impacté par les travaux ?

Réponse des services : l'emprise de la future station de métro fera 50m x 20m et n'a pas évolué. Des arbres et des végétaux seront plantés sur le pôle multimodal. La liaison entre le chemin Garric et le chemin des Sept-Deniers est la réponse aux interrogations soulevées lors de l'enquête publique. Le Linéo 1 sera maintenu pendant la période des travaux mais le tracé sera certainement ajusté pour rejoindre la station de métro en partie nord. L'enquête publique environnementale débutera le 15 décembre et les registres seront disponibles à la Maison de la citoyenneté Nord (4, place du Marché aux Cochons 31200 Toulouse).

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande si les terrains sportifs du TOAC ont été acquis par la Mairie ou Tisséo pour les besoins du métro ? Il serait dommage pour le quartier que de tels équipements sportifs disparaissent.

Réponse des services : oui une partie des terrains seront acquis suite à une négociation avec le TOAC. Selon les termes de cette négociation, il est prévu de reconstituer le terrain perdu sur un autre espace dans le quartier qui leur appartient et cela avant même que Tisséo n'acquière l'emprise. Il n'y aura pas d'arrêt d'utilisation du terrain de sport.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande s'il est possible de créer un terminus de la ligne 70 au niveau de la future station de métro des Sept-Deniers ?

Réponse des services : dans le cadre de l'étude mobilités en cours, la restructuration du réseau bus, mais aussi des pistes cyclables, est en réflexion.

III. Point d'étape : mise en œuvre des nouveaux dispositifs de participation citoyenne

Cf. diaporama de présentation en annexe.

M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) précise qu'il a souhaité faire un point sur les instances de démocratie locale, dont il a la délégation, lors de ces Commissions de quartier. En effet, avec ce nouveau mandat, les dispositifs préexistants ont évolué et de nouvelles instances ont été créées afin d'améliorer la participation des habitants aux politiques publiques. Il détaille le rôle et les missions des Maires de quartier et rappelle les dispositifs existants, à savoir les permanences de quartier, les Bureaux de quartier, les Commissions de quartier et les Balades citoyennes

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande quel est le nombre de membres dans les ateliers sur le 3.2 ?

Réponse des services : 23 personnes pour l'atelier « Cadre de vie », 10 personnes pour l'atelier « Mieux dépenser l'argent public », 19 personnes pour l'atelier « Écologie » et 15 personnes pour l'atelier « Charte de l'esthétique urbaine ».

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande si les membres de ces ateliers vont travailler en lien avec les associations de quartier les idées du Budget participatif ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : rappelle que des 6 représentants de ces 4 ateliers citoyens siégeront dans le Bureau de quartier et seront les garants de ce travail collaboratif. Mais, in fine, c'est le Bureau de quartier qui décidera de la priorisation des 10 idées du quartier qui seront proposées au vote des Toulousains. Il indique que c'est une autre manière de toucher les habitants, indépendamment des associations de quartiers. Comme toute méthode nouvelle, la mise en pratique, sur le terrain, nous donnera des éléments d'information sur le fonctionnement et le succès ou non de cette de ce dispositif.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers, membre du Comité de quartier des Sept-Deniers, demande s'il est possible de récupérer l'ensemble des idées déposées sur le quartier 3.2 ?

Réponse des services : l'ensemble des idées déposées dans le cadre de la démarche « Mes idées pour mon quartier » sont consultables sur le site internet de la Mairie de Toulouse : jeparticipe.toulouse.fr.

IV. Questions diverses

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers s'interroge sur la grève des éboueurs et demande un point d'actualité à ce sujet.

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : la Mairie et la Métropole ont décidé de mettre un terme au « fini-parti », qui causait de nombreuses blessures professionnelles des agents en charge du ramassage. De surcroît, ceux-ci bénéficiaient de nombreux et importants avantages sociaux, décorrélés du reste des agents de la Collectivité, et que la Collectivité souhaitent réduire pour se mettre en conformité avec plusieurs réglementations nationales, notamment les « 1.607 heures ». Les négociations sont actuellement en cours entre la Métropole et le service des ordures ménagères et nous espérons trouver un accord le plus rapidement

possible.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers constate une montée en puissance des incivilités dans la cité Madrid (tirs au mortier, dégradation, bruit etc.). Toulouse Métropole Habitat (TMH), bailleur social gestionnaire de la cité, a embauché une société de gardiennage mais les horaires auxquelles elle vient sur site ne sont adaptées (les heures réelles des nuisances (20h/2h) aux horaires des incivilités. La Mairie a-t-elle une solution à proposer pour améliorer la situation ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : indique que la cité Madrid connaît des cycles de haut et de bas. Il avait pu le constater sur le mandat précédent à la fois comme Maire de quartier mais aussi comme Adjoint au Maire en charge de la Sécurité. Depuis quelques semaines, il fait le même constat d'une reprise d'une hausse des incivilités et d'un certain nombre de trafics. Il rappelle qu'en 2019, suite à un travail de terrain important réalisé par la Police municipale et la Police nationale, un « coup de filet » avait été réalisé par la Police nationale et que plusieurs personnes avaient été interpellées. D'après les informations qui lui sont remontés, ces personnes seraient revenues. Il rappelle également que le quartier des Sept-Deniers n'est malheureusement pas un quartier prioritaire de la Ville (QPV) et ne dispose donc pas des crédits et personnels dédiés à ce dispositif. Néanmoins, il a prévu d'aborder ce sujet lors de son prochain point avec la Police nationale et municipale et relaie très rapidement ce signalement aux 2 polices (nationales et municipales).

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande où en est le projet immobilier et d'équipements du 107, route de Blagnac ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : la problématique du recours administratif a été (enfin) levée récemment et le projet va pouvoir se faire mais, en raison du retard, l'équilibre financier qui existait a évolué et un réajustement financier est nécessaire, qui fait actuellement l'objet d'un arbitrage. En parallèle, Toulouse Métropole Habitat (TMH), bailleur social qui pilote le projet immobilier global, doit relancer très prochainement ses appels d'offres. Il précise qu'il est envisageable d'espérer un démarrage des travaux vers la fin du second semestre 2022.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers remarque que la couche de roulement de la rue des Troènes est particulièrement abîmée. Il n'y a plus également de ralentisseurs et ne permettant plus de réduire les vitesses excessives des voitures.

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : la réfection de la couche de roulement est prévue pour le 1^{er} semestre 2022 et devrait permettre de réinstaller les ralentisseurs.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande quelles sont les actions de la Collectivité pour lutter contre les cambriolages ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : rappelle que la sécurité est une compétence de l'État et qu'il convient de s'adresser en premier lieu à la Police nationale, notamment pour s'inscrire au dispositif de veille pendant les vacances scolaires. Lors du mandat précédent, il a pu constater que les cambriolages sont des phénomènes cycliques mais qu'il est

souvent difficile de faire passer les équipages de Police au bon moment. Par ailleurs, il est également possible de s'inscrire au dispositif de participation citoyenne qui est un relai de signalement auprès de la Police nationale. En tout état de cause, il indique n'y a pas de solution miracle pour lutter contre les cambriolages mais le quartier des Sept-Deniers n'est pas plus touché que d'autres quartiers de Toulouse.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande quels sont les délais pour l'enlèvement des voitures épaves ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : indique que, face à la recrudescence des voitures épaves sur l'espace public, la fourrière municipale est actuellement sous-dimensionnée, engendrant des retards dans l'enlèvement des épaves car sont priorisés les voitures en stationnement gênant et non pas les voitures ventouses ou épaves. Un projet d'extension de la fourrière municipale est en cours mais il faut attendre la fin des travaux, qui devrait intervenir d'ici la fin du mandat. Aussi, à court terme, au-delà de 3 semaines sans action de la part des services, il appelle les habitants à lui écrire directement afin qu'il puisse intervenir auprès de son Collègue Adjoint en charge de la Sécurité, Emilion ESNAULT pour prioriser l'enlèvement.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande s'il est possible de « résidentialiser » la cité Madrid ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : précise qu'il est intervenu à plusieurs reprises auprès de Toulouse Métropole Habitat (TMH), bailleur social gestionnaire de cette cité, de fermer la résidence, qui n'y est malheureusement pas favorable. Il demande aux différents représentants associatifs présents, dont le Comité de quartier des Sept-Deniers, en lien avec Alliances et Cultures, En selles de Deniers, la MJC des Amidonniers, pouvoir s'organiser prochainement pour proposer des animations aux jeunes de la cité. Un représentant du Stade Toulousain, présent dans la salle, indique être favorable d'y participer afin de pouvoir proposer des activités à certains jeunes quelques heures par semaine.

- Un habitant du quartier des Sept-Deniers demande s'il est possible d'organiser une réunion unique pour Ginestous/ Amidonniers/ Sept-Deniers pour présenter le plan inondation de ces quartiers ?

Réponse de M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) : propose que les services (équipe secteur 3 en lien avec l'équipe secteur 1 et la Direction de la sécurité civile et des risques majeurs, DSCRM) organise début 2022 une réunion dédiée sur ce sujet qui concerne à la fois son quartier ainsi que le quartier 1.2, celui de sa collègue, Ghyslaine DELMOND.

M. Olivier ARSAC (Maire de quartier 3.2) remercie l'ensemble des participants et les services pour leur présence et clôture la séance.